

Dossier d'inscription STAGIAIRES

36^{èmes} Journées Techniques Biomédicales de l'A.A.M.B. du 20 au 23 novembre 2018 ALBI - Parc des Expositions – 81 990 LE SEQUESTRE



GESTION DES DOSSIERS D'INSCRIPTION DES STAGIAIRES

Emmanuel Laporte - C.H de Bagnols sur Cèze
Tél : 06.07.50.48.03
Une seule adresse mail et postale :

Mathieu Galan C.H. de Rodez
Tél : 06.88.84.75.97

inscription.jtb@gmail.com

Emmanuel LAPORTE
Chemin de l'aiguillon
Hameau de Prade
30580 LUSSAN

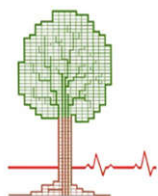
ORGANISATION DU CONGRES, DES INTERVENTIONS

Sébastien Bosc
sebastien.bosc@ch-albi.rss.fr

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS, REGLEMENTS ET FACTURATION

Christian BENDELE
139 a Rue Niederweg
67 190 HEILIGENBERG
Tél : 03.88.11.68.31
christian.bendele@chru-strasbourg.fr

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Association des Agents de Maintenance Biomédicale

N° Siren : 399 653 781

Code APE : 911 C

N° Siret : 399 653 781 00027

N° d'activité : 72/64/02303/64

Délivré par le Préfet de région Aquitaine. En application du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue, dans le cadre de l'éducation permanente et des articles L 950 et suivants de ce livre, est conclue entre les soussignés :

L'AAMB représentée par Isabelle Chachignon sa Présidente d'une part,

Et d'autre part :

Responsable	Etablissement	Adresse	Code Postal	Ville

La convention suivante :

ARTICLE 1

Intitulé du stage :

XXXVI^{èmes} Journées Techniques Nationales Biomédicales à ALBI

Objectif

Cette formation a pour objectif d'acquérir un perfectionnement ou d'entretenir des connaissances :

- Techniques et/ou physiologiques liées au domaine biomédical
- Liées à la sécurité des Dispositifs Médicaux soumis aux obligations de maintenance et de contrôle qualité définis aux articles L 5212-1 et D665-5-3 du code de la Santé Publique
- Liées à l'utilisation des dispositifs médicaux

Programme

Le contenu des formations indiqué dans le pré-programme joint est de deux types :

- Une formation intégrant le besoin médical et l'aspect physiologique défini par un praticien hospitalier professeur ou médecin, et la réponse technique appliquée définie par les fabricants de Dispositifs Médicaux ou les formateurs de ces sociétés de Dispositifs Médicaux. Le cas échéant des experts techniques (ingénieurs biomédicaux), administratifs (personnel de site hospitalier, des ARS, de l'ANSM...) ou médicaux du sujet concerné.
- Des ateliers techniques réalisés par des formateurs techniques donnant lieu, suivant le cas, à l'obtention d'une qualification permettant au technicien d'intervenir sur un Dispositif Médical (Norme AFNOR).

Méthode

La formation est assurée :

- En salle de conférence, les moyens mis en oeuvre sont audiovisuels, des supports écrits sont distribués à chaque stagiaire le premier jour de leur arrivée. Un mémoire (sous la forme d'un DVD ou de fichiers à télécharger) contenant l'ensemble du contenu pédagogique des JTB (Journées Techniques Biomédicales) envoyé à chaque stagiaire quelques semaines après la fin de la formation.
- Dans une pièce annexe en ce qui concerne les ateliers. Le formateur mettant à disposition des participants les Dispositifs Médicaux et les Equipements de Contrôles de Mesures et Essais (ECME) permettant le bon déroulement de l'atelier.

Evaluation de la formation

Chaque stagiaire reçoit à son arrivée sur le lieu de formation, un questionnaire qui sera remis aux membres du conseil de formation au moment de son départ. Ce questionnaire a pour but d'évaluer les moyens de formation et les formateurs afin d'améliorer les prestations l'année suivante.

Durée, lieu, dates et transport

La durée du stage de formation est de 4 jours.

Cette formation se déroulera :

Du mardi 20 au vendredi 23 novembre, à ALBI au
Parc des Expositions – 81 990 LE SEQUESTRE.

La remise des certificats de stage se fera le vendredi 23 novembre à 12 heures.

ARTICLE 2

Accueil et couverture des stagiaires

Les stagiaires accueillis par l'AAMB se trouveront dans la position de travailleurs en formation. Ils seront couverts par leur organisme employeur contre tous les risques d'accidents du travail proprement dits et accidents de trajet au sens de la législation en vigueur.

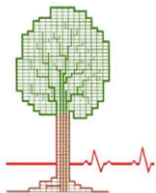
La couverture des risques de dommage aux tiers et aux locaux et matériels, durant les heures de formation, est incluse dans le prix de la formation.

Contrôle de la présence et obtention du diplôme final

Lors de son enregistrement, le stagiaire reçoit le règlement intérieur de la formation auquel il doit se soumettre. Il est mentionné sur ce document l'acceptation par le stagiaire d'être pris en photo ou vidéo. Ces images pourront être diffusées dans la presse locale, la presse professionnelle et sur le site internet de l' AAMB. Une feuille de présence est visée à chaque demi-journée, une évaluation est pratiquée à la fin de chaque journée.

Le certificat final n'est délivré au stagiaire, par les membres du conseil de formation et de perfectionnement, qu'au moment de son départ, après vérification des listes d'émargement et des évaluations.

En cas de présence irrégulière du stagiaire ou d'évaluation insuffisante, le diplôme n'est pas délivré et l'employeur est avisé.



Fiche d'inscription stagiaire(s)

36^{èmes} Journées Techniques Biomédicales – Albi du 20 au 23 novembre 2018

Plusieurs personnes de sites différents pouvant dépendre d'un seul organisme de formation,
merci de bien vouloir renseigner les localisations de chacune d'entre elles
afin de leur envoyer le support de formation au paragraphe **METHODE** du présent dossier d'inscription

Document à renvoyer au plus tard le 6 novembre 2018 :

Emmanuel Laporte
Chemin de l'aiguillon
Hameau de Prade
30580 LUSSAN

ou par mail à l'adresse suivante :
inscription.jtb@gmail.com

Nom	Prénom	Centre Hospitalier ou Clinique	Service et adresse professionnelle du stagiaire	Ville	Code Postal	Adresse mail du stagiaire

*Siège Social : Association des Agents de Maintenance Biomédicale
257 Avenue du Château - Cidex 20
64 230 ARTIGUELOUVE*